

LE COURADOU DE VALLABRIX

Septembre 2010

I - Essai de datation de la façade Renaissance du château de Vallabrix

Cette façade à l'intérieur du vieux château de Vallabrix s'appuie actuellement sur le mur de deux propriétés : au nord et au centre le Grand Membre, à l'est la Maison Seigneuriale. Elle a été installée là pour affirmer, revendiquer un statut, une place dans l'organigramme social de la contrée. Peut-être aussi pour le propriétaire du château, un rêve d'Italie, contempler la réussite familiale, impressionner une clientèle seigneuriale. Il faut se souvenir qu'à cette époque « on est ce qu'on paraît et on paraît ce qu'on est » !! Cette façade nous coupe encore le souffle, impose silence quand nous la voyons. Les architectes, les différents agents du patrimoine des Monuments Historiques etc situent sa construction fin 16^e début 17^e siècle. Si l'on compare cette construction avec ce qui s'est fait à Uzès, cette période est assez plausible.

Très modestement et en l'état actuel de nos recherches, nous allons essayer de la cerner par le biais de l'histoire de la famille de Bargeton qui a été pendant un peu plus de deux siècles aux commandes du domaine de Vallabrix. (1536/1751)

Deux questions se posent en effet : la date de construction, pourquoi cette construction (et accessoirement a-t-elle été déplacée ?).

Proche de nous, la façade apparaît dans un livre de Lionel d'Albouisse «le Guide de l'étranger à Uzès» à la fin du 19^e siècle. (1881) p6 « Vallabrix où l'on remarque un reste de façade d'un vieux château dont l'architecture parfaitement conservée est de l'ordre corinthien ».

Les murs du bâtiment Grand Membre ne sont pas juridiquement mitoyens avec la propriété Maison Seigneuriale, donc la façade a été construite à une époque où un seul propriétaire était possesseur de la totalité du mur (Grand membre + Maison Seigneuriale, totalité du château). Donc contrairement à une rumeur vallabrixoise, construction évidemment avant 1816 date à laquelle deux propriétaires apparaissent (abbé Joseph Guilhemet et Goufflet) pour chacun des bâtiments. Et encore à coup sûr avant 1728 où dans le compoix de Vallabrix (arch comm) de cette date apparaissent les héritiers de Ruffiers propriétaires du Grand Membre et Mathieu de Bargeton, seigneur de Vallabrix propriétaire du restant du château.

Par ailleurs dès 1700 chez le notaire Agniel, un bail est signé concernant le domaine et une chambre (plus le grenier au-dessus) du château entre Charles de Bargeton, seigneur du lieu et François Piallat. Cet acte indique que les seigneurs de Vallabrix vivent au Moulin Neuf de St Quentin (vraisemblablement depuis au moins 1694 date de l'abjuration de M de Bargeton-Massargues en ce lieu – adq- actes d'état civil) et qu'il y a un locataire dans le château, une chambre plus un grenier pour le locataire et une pièce pour entreposer les récoltes de grains en attente de partage. Donc la façade a forcément été construite et placée là avant cette date. (bail du 11/3/1700 adq notaire Agniel). On ne décore pas une cour en location.

Les Ruffiers apparaissent comme co-seigneurs dès 1651. Ont-ils acheté à cette date la partie ouest et centre du château ? Ce qui signifierait deux propriétaires pour le château et repousserait la date de construction de la façade avant 1651. Cependant ils sont très catholiques, leur oncle est évêque d'Uzès, un frère est prieur de Vallabrix, un autre frère est vicaire général de leur oncle. Cette partie du château comprenait à l'ouest le temple seigneurial en exercice jusqu'en 1685 date de la Révocation : en effet pour le 16^e et 17^e siècle on ne trouve pas de traces d'actes de baptêmes de protestants de Vallabrix sur les registres d'Uzès ou de St Quentin, donc le culte protestant devait avoir lieu à Vallabrix (pas de registres protestants vallabrixois, perdus ou brûlés ? on ne retrouve que les registres catholiques). Par ailleurs le temple est seigneurial, avec un seigneur haut-justicier, l'exercice du culte est ancien donc on peut penser que le temple a pu être opérationnel légalement jusqu'à la Révocation de 1685. Le prieur Ruffiers a fait une liste des catholiques de Vallabrix en 1685 (adq actes de baptême de Vallabrix), donc on peut penser a contrario que des protestants vivaient sur la commune à cette date. Est-ce que les Ruffiers auraient acheté un temple en exercice ? C'est peu probable.

Enfin la présence des Bargeton est attesté sur le domaine par plusieurs textes officiels : deux enfants de Bargeton sont baptisés catholiques à l'église de Vallabrix en 1680 et 1682 (adq actes de baptême Vallabrix). Et une lettre de l'intendant de Lamoignon-Basville (qui était bien informé) indique qu'en 1680 un Denis de Bargeton époux de Honorade de Guiraud est

un « dangereux homme de guerre habitant Vallabrix ». On peut en déduire que certains des Bargeton-Vallabrix vivaient encore dans notre village en 1680. Le château a vraisemblablement subi un pillage et un incendie en 1702/1703 par les cadets de Sacroix : destruction de la partie ouest, d'une tour ou d'un bâtiment haut entre la partie Grand Membre et ce qui restait du bâtiment Temple (on en devine encore le début de la courbe sur le mur du Grand Membre).

Autre bail signé en 1697 entre Charles de Bargeton et son tenancier : il y est fait mention d'une location d'une chambre dans le château et du « membre ». Donc on peut penser que les Ruffiers n'étaient pas encore propriétaires du « Grand membre », et la date de 1651 ne nous arrange pas pour dater la construction de cette façade.

Dans le compoix de 1728, la partie « temple » est devenue une « grande cour dit Temple » indivis entre les Ruffiers et les de Bargeton. Donc le temple est démoli à cette date.

Les Bargeton-Vallabrix ainsi que leurs cousins nobles ou roturiers sont pris dans la tourmente des guerres de religion dès le début, dès 1544. Ils sont protestants, parfois très impliqués politiquement et militairement. Au 17^e siècle certains partiront en pays de refuge, seront nouveaux convertis, leurs biens s'amenuisent jusqu'à la ruine pour quelques uns. En 1636, une petite-fille Françoise de Bargeton décède au Canada, un petit-fils Pierre de Bargeton-Marbonne-Caylus de Faugères meurt à Berlin en 1690 : tout est résumé par ces deux années. Entre ces deux dates les de Bargeton essaient surtout de passer entre les gouttes et d'éviter que leurs biens ne soient saisis pour faits religieux. Nous pensons que l'institution du consulat mi-partie sur Uzès en 1632 sonne le commencement de la fin des alliances entre seigneurs, bourgeois, notables protestants ou amis. La fin de Montmorency sur le billot en 1632 n'a pas dû arranger les choses, des Bargeton ayant été de toutes les batailles du duc. Le temps n'est plus à paraître, affirmer une position sociale. On espère un peu que les choses vont se calmer, l'Amérique, l'Europe, l'Afrique du Sud offrent des rêves de pays où l'on peut se reconstruire. Déjà au siècle précédent, Coligny avait imaginé pour les protestants un pays de tolérance en Floride.

1660, date des premières ordonnances restrictives contre les protestants, semble être vraisemblablement la date maxi la plus envisageable pour une construction de façade. Après tout va très vite : on essaie de vendre ses biens avant de fuir, on choisit d'abjurer mais la situation ne s'améliore pas, on s'engage dans les rangs d'armées étrangères, on quémande une situation, de l'argent auprès de cousins. Les familles, pourtant ciment fort entre les individus, sont dispersées aux quatre coins du pays... On survit plus qu'on ne vit. Donc vraisemblablement plus d'embellissement, plus de rêve d'Italie. L'Europe va accueillir nos

fugitifs surtout à partir de 1685. Des Arnaud-Bargeton-Vallabrix seront toujours propriétaires du domaine jusqu'en 1816, mais nous l'avons vu, ils n'y habiteront plus au début du 18^e siècle. Et ils ne sont plus propriétaires de la totalité du mur du château.

Pour envisager la période plancher de construction de cette façade, partons du fondateur de la lignée des seigneurs de Bargeton-Vallabrix.

Mathieu Bargeton dit le Jeune (compoix d'Uzès 1515-1608) a pour grand-père Mathieu le Vieux. C'est un marchand drapier, maître drapier même selon certains textes, proche des Crussol, eux-même de la clientèle du roi. On le retrouve à la fin du siège de Perpignan (1475) portant une lettre du roi à Louis de Crussol pour lui annoncer la prise de la ville « jugée miraculeuse ». Il semble avoir une aisance financière importante. Il est co-seigneur de Montaren en 1462 (adh B457p40). Il rend hommage au roi avec d'autres seigneurs en 1503 (adh B8). Il a des terres, moulins, boutiques sur Nîmes, peut-être sur Uzès, un mas à Montpellier... Comme beaucoup de marchands de l'époque il rêve vraisemblablement d'anoblissement. C'est chose faite avec son petit-fils Mathieu le Jeune. On ne sait pas grand-chose de son fils Nicolas père du dit Mathieu le Jeune (compoix d'Uzès 1515). La branche cadette restée bourgeoise est aussi dans le commerce. Un Ambroise Bargeton apparaît à la même époque : il est médecin, à la bataille de Ravenne (1512) avec Jacques de Crussol, puis en 1530 médecin de François Ier. Il décède à Paris en 1547, converti au protestantisme (manuscrit d'Abouzit). Des dates différentes selon les auteurs en ce qui concerne sa naissance et son doctorat. Fils ou neveu de Mathieu le Vieux ? Toujours est-il que l'ascension de la famille vers le pouvoir est en marche.

Mathieu le Jeune est anobli le 19 novembre 1533 par François Ier en raison de « deniers prêtés » et services rendus. (Armorial Général de France d'Hozier- catalogue des actes de François Ier -6549 T2). Il n'a pas de terres vraiment nobles à cette époque pour légalement être anobli, mais on s'en arrange. En 1528 il avait acheté à Ledenon un petit lopin de terre anciennement noble qui fera l'affaire.

A partir de ce moment il va acheter des domaines nobles : Vallabrix en 1536, Sagriès et La Baume en 1537, en tous droits, Ledenon, Laugnac, Montaren, en partie avec haute, moyenne et basse justice, Arpaillargues, Blauzac, Cabrières en 1549, Aureillac en 1559, Cudriers, Bruquière... Il est dit dans l'Armorial de France (p129-3) qu'« **il ne craignit plus de s'agrandir en faisant des acquisitions qui n'étaient pour lui que des occasions de faire usage des privilèges attachés à sa nouvelle qualité** ». Il possède aussi des terres non-nobles à St Firmin, dans le quartier de Castille d'Uzès, des moulins drapiers ou bladiers le long de

l'Alzon, une maison à Uzès (angle actuel rue de la République, place Dampmartin) (ac Uzès-compoix)... Il va être un de ceux qui paie le plus d'« impôts » à Uzès. (adg-adh 21 128 T5). On le retrouve en 1536 devant sa boutique témoin de transaction. Malgré son anoblissement il ne semble pas avoir totalement oublié le temps où il était marchand. (cabinet des titres de François Ser-6550 T2). C'est un personnage qui devient important sur l'Uzège. Par les mariages de ses enfants et petits-enfants il s'allie avec toutes les familles qui comptent de la région. (devise « juncta placent »). Par un premier testament en 1549 il demande à être enterré dans le tombeau de ses parents en l'église St Etienne (St Firmin à l'époque) (Armorial d'Kozier) donc catholique. Pourtant les textes, ses alliances le placent dans la mouvance huguenote. En 1544 il est qualifié lors d'un rassemblement de protestants au Mont Bouquet, lui et son fils aîné du fait de leur absence de « seuls de tous les protestants d'Uzès qui n'assistaient point au camp » (Antoine Court).

Il semble orgueilleux, fier de son ascension sociale mais prudent. Sa fringale d'achats de domaines nobles semble indiquer une volonté de créer une dynastie. Ses fils (4) et filles sont très impliqués politiquement, religieusement dans le secteur, mais aussi avec Paris (Nicolas le Viguier, son deuxième fils), Nîmes (Bonnaventure, quatrième fils), toujours proches des Cussol d'Uzès et aussi de Montmorency. Pratiquement tous, fils ou gendres seront consuls, capitaines de quartier, négociateurs, capitaines de compagnie. Bonnaventure sera au siège de Collias. Mathieu et certains de ces fils vont recevoir au château de St Privat Catherine de Médicis et Charles VIII, Coligny avec le ban et l'arrière ban de la bonne société de l'Uzège... Mathieu meurt en 1572. Il a fait un deuxième testament en 1563. On ne sait pas s'il demande à nouveau à être enterré dans l'église de St Firmin qui sera détruite en 1575/78, donc on ne peut y rechercher une éventuelle sépulture.

- Son fils aîné Pierre est le seigneur de Vallabrix. C'est un juriste, gentilhomme campagnard, très à l'aise dans son rôle de seigneur, d'arbitre dans des querelles. Il va aussi cultiver les alliances bénéfiques. Marié en 1551, il décède avant 1608. Plusieurs Bargeton seront docteurs en droit. De la branche roturière Daniel Bargeton sera un juriste célèbre bien en cour au 18^e siècle.
- Le domaine de Pierre s'agrandit du fait de son mariage sur Arpaillargues et Castille (ac Uzès-compoix 1608) et en complétant ses possessions sur La Baume. Comme son père il pourrait être à l'origine de cette façade, donc construction située dans ce cas avant 1608. La façon dont lui et son père ont réparti leurs biens entre leurs enfants conforte l'analyse d'un projet initial de la création d'une dynastie, projet mis à mal par les événements politiques.

Les enfants de Pierre sont huguenots, un tantinet « intégristes » dirait-on maintenant, sa fille Mondete épouse un Louis de Gondin, famille du temps des grands-parents alliée aux Merle

célèbre à Uzès, Aigues-Mortes, deux des fils de Pierre sont poursuivis pour assassinat d'un tisserand de St Victor, A la mort de Pierre les domaines sont répartis entre les différents enfants. Jean : Vallabrix, St Quentin, Sagriès, Arpaillargues en partie, Jacques : Castille, Pierre : la Rouvière, Israël, Louis ?, Balthazar : Pailhargues, Mondete une partie d'Arpaillargues. Tous possèdent au moins une maison, casal, ou jasse et un terrain sur Uzès. Mais le 17^e siècle n'est plus une période où les nobles protestants ou même nouveaux convertis peuvent s'enrichir et faire fructifier leurs avoirs. Ce partage est le commencement de la stagnation financière des Bargeton. Les autres branches de Bargeton fils de Mathieu vont connaître le même sort. Un petit-fils de Nicolas de Bargeton, deuxième fils de Mathieu va même vendre tous ses biens et émigrer à Berlin, donnant les titres à un cousin. (adg – fonds Chapelier, fonds Cabrières etc..)

- le fils de Pierre, Jean, (ou Jean-Jacques) marié en 1602, lui succède à Vallabrix. Il est aussi docteur en droit (armorial d'Kozier). Il va être impliqué avec son frère Jacques seigneur de Castille pour le meurtre d'un tisserand de St Victor. Ils seront jugés par la Cour de Justice de Castres spécialisée dans les affaires huguenotes (adg E1059 not. Gentous d'Uzès). Ils sont vraisemblablement condamnés au bannissement sur leurs terres car on les retrouve sur leurs domaines après le procès. Jean meurt avant 1623. (Adg E1639 not Larnac). D'après les procès, les baux, c'est avant tout un gentilhomme campagnard. Il va vendre le mas de Montpellier qui semblait servir d'entrepôt de marchandises à expédier outre mer du temps où la famille était marchande. Sa sœur Mondete vend Aigaliers en 1654.

- le fils de Jean, Pierre devient seigneur de Vallabrix. Marié en 1647, il est encore vivant en 1692.(adg quittance sur Uzès –E1053). C'est vraisemblablement lui qui se fait appeler le Marquis de Vallabrix. On le retrouve en 1646 en procès avec la plupart des villages des alentours.

- Le titre et les biens de Pierre passent à son neveu Henri de Clausel en 1692 fils de sa sœur Suzanne (1608/1682) et de Pierre de Clausel (adg inventaire des actes filiatifs de Nîmes -adh C7 82). Henri est né au environ de 1630. S'agit-il d'un arrangement pour éviter la saisie des biens, des Bargeton-Vallabrix-Massargues étant en fuite ? Les Clausel font partie d'une lignée de magistrats de la Cour des Aides de Montpellier, Pierre de Clausel est un des trésoriers provinciaux de l'Extraordinaire des Guerres en Languedoc. Toujours est-il que les biens et le titre de seigneur de Vallabrix reviennent en fin de compte à Charles de Bargeton, né un peu près à la même époque qu'Henri (sont-ils cousins, frères ?). Nous n'avons pas trouvé le grand-père et le père de Charles (est-ce un des neveux de Jean, fils de Jacques ou Israël ou bien fils de Pierre de Clausel, frère d'Henri ?). Les actes de baptêmes,

de mariages, les procès, tous les documents qui nous ont aidés par ailleurs manquent sur Vallabrix pour la période 1647-1680. Charles a pour frères Mathieu de Bargeton-Massargues et le fameux Denis, homme de guerre dangereux pour l'intendant Bassville-Lamoignon.

C'est ce Charles qui signe les baux de 1697 et de 1700 au plus haut. Les Bargeton devront justifier de leur titre de noblesse en 1637 et en 1697 pour ceux de Vallabrix, puis en 1671, 1697 pour la branche Cabrières. On voit que les situations étaient bien compliquées par le vent de l'histoire et on imagine mal à partir de Jean, un des héritiers se lancer dans l'embellissement de la cour du château.

C'est la raison pour laquelle en attendant d'autres informations, nous pensons situer de façon tout à fait empirique la construction de cette façade sous le « règne » de Mathieu de Bargeton, un peu « m'as-tu vu », plein d'ambition, ou éventuellement sur les directives de son fils Pierre, avant 1608 et après 1536. (avant 1536 Vallabrix appartenait à une famille de vieille noblesse ruinée, les Antoine de La Tour). Mais est-ce que Pierre n'aurait pas plutôt chercher à embellir le château d'Arpaillargues acheté en 1559, en partie fief de sa femme ?. Cette branche de la famille semble très attachée à ce village, ils auront des biens sur cette commune D'Arpaillargues jusqu'à la Révolution, vendant plutôt d'autres biens quand le besoin s'en faisait sentir.

Il nous faut rappeler que la région en cette fin du 16^e siècle est très « italienne » : les Gide (Guido) arrivent d'Italie aux alentours de 1534, les Mancelle, les Bonzi, les Petrucci, Martini et bien d'autres aux noms très rapidement francisés. Les guerres d'Italie, les artistes transalpins, Catherine de Médicis ont amené toute une culture, un art de vivre qui ont embelli nos murs. (influence aussi de Français Ier lors de ses fréquents séjours dans notre région, et avant lui d'Anne de Bretagne qui a attiré des artistes italiens). Il est vrai que les guerres de religion de 1562 à 1598 n'ont pas dû faciliter les choses mais sur ces environ 25 ans la contrée a connu par intermittence 13 années de paix relative. On peut imaginer qu'entre deux escarmouches, la construction de cette façade a pu avoir lieu.

Reste à savoir si cette construction avait été prévue pour cet endroit, a-t-elle été déplacée, mise en sécurité dans ce château pendant les exactions des guerres de religion ? Rohan un peu plus tard n'a pas hésité semble-t-il à échancrer le Pont du Gard pour faire passer son artillerie. En 1570 entre autres faits de guerre, le château d'Aramon a été pillé par des protestants, dont un certain Mathieu Bargeton (cousin roturier de notre seigneur). Celui de Sanilhac suivra de peu. Un Pierre Bargeton (branche roturière) est signalé lors de la

Michelade de Nîmes de 1567... Et pourquoi embellir cette cour ? La maison familiale d'Uzès des de Bargeton paraît plus clinquante que le château de Vallabrix, plus apte à impressionner les quémandeurs, les alliés, plus apte aux affaires. Mathieu, ses fils Pierre et Nicolas prêtaient de l'argent aux particuliers mais aussi aux villes et même aux États du Languedoc. Bonnaventure, (adq Pont St Esprit 269II 5), le quatrième fils discutait du siège de Collias avec les politiques d'Uzès et de Nîmes contre les Ligueurs (1586/88). Donc une certaine prestance était nécessaire. Uzès est encore une ville artisanale, commerçante, très vivante en cette fin de 16^e siècle/ début 17^e... Pourquoi ne pas embellir plutôt la maison d'Uzès : dans la ville les escaliers commencent à remplacer les colimaçons, on décore les façades intérieures de frises, les pièces sont plus confortables, plus individualisées, elles prennent de la lumière. Pourquoi embellir Vallabrix ? Le château de Vallabrix était certainement plus grand que ce qui en reste actuellement. Cuisine, chambre, salle commune ou de réception ? Du temps de Mathieu, on y venait chasser, donc manger et recevoir. Des enfants de Pierre y ont vécu, ainsi que Charles, Mathieu, Denis les frères dont le nom du père est pour nous incertain (de l'époque 1650-1682). Il est vrai que l'on pouvait venir pour les affaires plus discrètement en voiture ou à cheval à Vallabrix qu'à Uzès. Est-ce qu'un projet plus grand avait été envisagé et les événements en ont empêché la réalisation ? Certains historiens, architectes pensent que cette façade est incomplète. Si c'est le cas, pourquoi ?

Que de questions sans réponse encore !!

Adq : archives départementales du Gard - Adh : archives départementales de l'Hérault - Ac Uzès : archives communales d'Uzès – arch comm : archives communales

Bibliographie trop abondante pour être signalée ici – Nous contacter pour plus amples informations :

En annexe pour la version papier 1^o généalogie simplifiée de la branche Bargeton-Vallabrix au 16^e et 17^e siècle – 2^o listes des consuls d'Uzès apparentés ou alliés à la famille Bargeton

Bernadette Escoffier-Doisin-31/9/2010-version internet – En remerciant toutes les personnes qui ont bien voulu réfléchir avec moi sur ce sujet et qui m'ont apporté toutes leurs connaissances et leur soutien.

II - La Septimanie

Régulièrement depuis quelques années revient dans les médias le terme de « septimanie ». Ce fut même l'enjeu d'une bataille politique en Languedoc-Roussillon. Lors des « Trois Heures de Vallabrix » plusieurs personnes m'ont demandé ce que ce terme représente et quelle est son histoire.

Du temps de l'occupation romaine, au commencement de l'Empire, une colonie de vétérans de la **Septième Légion** s'installe dans la région de Béziers, d'où la septimanie. Ce territoire comprenait aussi **sept villes** de garnisons de cette légion: Toulouse, Béziers, Agde, Maguelone, Nîmes, Lodève, Uzès, d'où peut être la septimanie ; Une autre origine tout aussi plausible : au V^e siècle av JC **sept**

provinces formaient le diocèse romain de Vienne : Aquitaine première et seconde, Novempopulanie, Narbonnaise, Viennoise, Alpes Maritime. Puis ce territoire s'étend pour couvrir toute la partie méridionale de la Gaule. Ce qui au IV^e siècle ap JC formera le diocèse d'Aquitania, (Aquitaine) regroupant les provinces au sud de la Loire. Au nord les provinces appelées « les Gaules » se militarisent, l'armée se substituant au pouvoir civil. Il faut faire un rempart contre la Germanie. Dans ce diocèse d'Aquitaine par contre une romanité plus forte, une influence ethnique, wisigoths plus faible qu'au nord créent dès le IV^e ap JC une entité particulière, le sentiment d'être différent. Premices de l'Occitanie du XII^e s ? Le terme de septimanie apparaît semble-t-il pour la première fois dans une lettre de l'évêque Sidoine Appollinaire en 472. Auparavant dans quelques textes est mentionné la septem provinciarum.

Sous Charlemagne, le duché d'Aquitaine devient un état distinct, de la Loire au Rhône, avec en plus les territoires conquis en Espagne contre les Arabes. En 806 Charlemagne prévoit un partage ethnique de son empire : trois nations, une franco-germanique pour son fils Charles, une italienne pour le 2^e, et une occitane regroupant l'Aquitaine et la Provence pour son troisième fils Louis. Mais le traité de Verdun en 843 va chambouler cet ordre : la division en bande verticale de l'empire donne la Provence à Lothaire et la perspective d'un certain nombre de guerres.

Le VII^e et le VIII^e siècle voient le territoire de l'ancienne Gaule se diviser en deux : au nord de la Loire les pays de langue d'oïl, ou gallo-roman septentrional et au sud de cette ligne les pays de langue d'oc ou gallo-roman méridional qui avec le catalan va constituer l'occitano-roman. Au IX^e s la septimanie devient la Gothie. Puis cette région est séparée de l'Aquitaine pour devenir deux marquisats l'un la Marche d'Espagne donnée au comte de Barcelone, et l'autre le marquisat de Septimanie attribuée à la maison d'Auvergne puis à la maison de Toulouse en 918.

Dans notre région de la Garonne au Rhône, cette langue d'oc (et la culture qui va toujours avec une langue) sera parlée jusqu'à la Révolution Française. L'Occitanie se mettra vraiment en place au XI^e - XII^e avec une langue, un droit, une manière (un art ?) de vivre tournée vers la méditerranée. Racine lorsqu'il nous quitte, écrit qu'« il rentre en France », tellement l'Uzège lui a paru d'une autre planète. Ce qui ne l'avait pas empêché d'apprécier notre huile d'olive, nos nuits et quelques unes de nos jeunes femmes.

Quelques phrases à méditer

-« Un sens aigu de la liberté, qui entraîne comme conséquence le sens d'une très large tolérance, appartient à l'atavisme de l'homme d'Oc » (Camproux – Le Joy d'Amor des Troubadours)

- Hommage à leur seigneur de la part des Fors de Bigorre : (1097) « **Nous qui chacun valons autant que vous et qui, réunis pouvons plus que vous, nous vous établissons notre seigneur à condition que vous respectiez nos droits et privilèges** »

- XIII^e siècle les Jurats de la ville de Bordeaux à leur souverain Edouard I^{er} : « **Tous les hommes et toutes les terres sont libres de leur nature et toute servitude est usurpée et contraire au droit commun** ». Déjà avant la Révolution de 1789

Le peuple languedocien n'a pas dû être toujours facile à gouverner par nos « parisiens ». !!

B Escoffier-Voisin - A lire pour plus de détails « Historique de l'Occitanie » d'André Dupuy